

MONT-CARMEL : — Ayant été exaucée dans la demande que j'ai faite à N. D. du T. S. Rosaire, pour ma guérison, je me fais un devoir de la publier ; car les miracles que cette bonne Mère fait pour ses enfants ne sont jamais trop répandus. Ce bienfait qu'elle vient de m'accorder, accroît encore la grande confiance que j'ai en Elle, et je ne cesse de la remercier : Dame JOSEPH HUARD.

YAMACHICHE : — Je souffrais depuis 2 ans d'une névralgie que la moindre fraîcheur ou fatigue réveillait immédiatement. Les douleurs s'aggravant toujours graduellement me donnaient les plus effrayantes appréhensions. Je suis jeune encore et je désirai ma guérison. Je me recommandai donc avec ferveur à Celle qui ne m'avait jamais rien refusé, et je lui promis, si Elle me guérissait, de m'abonner à ses Annales, et d'y insérer la faveur obtenue. Maintenant je jouis d'une bonne santé et je viens, avec joie, m'acquitter de ma promesse : — Action de grâces pour d'autres faveurs obtenues dans ma famille : UNE ENFANT DE MARIE. — STE-PERPÉTUE : J'ai été guérie d'une maladie réputée incurable, après deux Neuvaines et la promesse d'un Pèlerinage au Cap : Dame O. L. — WEBSTER : Action de grâces pour ma jeune sœur, âgée de 13 ans, menacée de consommation et qui a été guérie, après la promesse de la récitation d'un Rosaire par jour : UNE ABONNÉE. — CALUMET : Mon petit garçon a été guéri du mal des yeux par l'usage des *Roses Bénites* et une Neuvaine à N. D. du T. S. Rosaire : Dame D. BELLISLE. — ST-GRÉGOIRE : Une